

Leudelange le 7 décembre 2021

Jean-Pierre Roemen
26, rue de la Vallée
L-3368 Leudelange
Luxembourg

Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange
Luxembourg

Madame la Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Par la présente j'ai l'honneur de vous soumettre ci-après un amendement au budget 2022 de la Commune de Leudelange.

Veillez croire, Madame la Bourgmestre, Messieurs les Echevins, en l'expression de ma très haute considération.

Jean-Pierre Roemen
Conseiller communal

Amendement

Budget 2022

Je propose de changer le libellé de l'article 4/542/221323/21001 « Infrastructures publiques sur sol d'autrui : Autres – Chalet Sidor » en « Infrastructures publiques sur sol d'autrui : Autres – Chalet » et de modifier le montant comme suit :

Budget 2022
100 000,00

Motivation :

Dans sa séance du 10 juillet 2020, le conseil communal s'était prononcé en faveur de l'aménagement d'une aire de pique-nique et de barbecue équipée d'un auvent ainsi que d'un robinet d'eau potable dans ou près d'une des forêts de Leudelange, raison pour laquelle cet article avait été ajouté au budget 2021. Au cas où l'aménagement d'une telle infrastructure n'est pas possible derrière le Sidor, il appartient au collège des bourgmestre et échevins de chercher un endroit adéquat.

Jean-Pierre Roemen
Conseiller communal

